24/04/2025

Procédure d’attribution des CDE

Ecole doctorale Biologie Santé et les laboratoires associés

Nantes Université

Réaliser un doctorat

- Formation par la recherche
- Travail de production scientifique originale (expérimentale, clinique, analyse de données, méthodologie)
- Acquérir des compétences disciplinaires et transversales
- Une première expérience professionnelle

➢ **Contrat doctoral =** Contrat de travail avec un engagement financier sur 3 ans

➢ **charte du doctorat (droit et devoir)**

La nature des Contrats doctoraux (CD) à l'ED BS

Clinicien.nes majoritairement

CIFRE ou pas

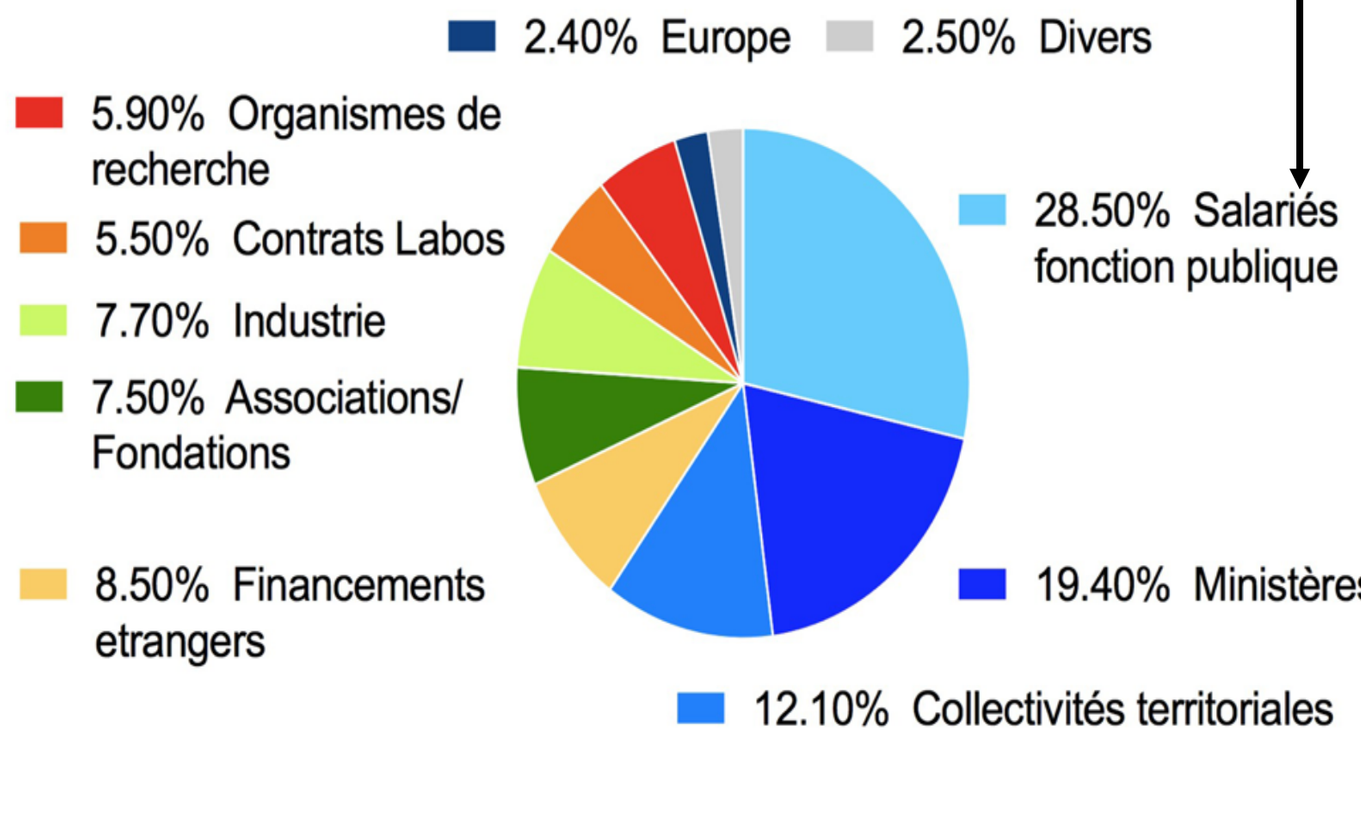

CDE = contrat doctoral d'établissement

Pour les scientifiques, 1/3 obtiennent un CDE

Le rôle de l’école doctorale

- Admission - **Etablit une politique d’admission des doctorants**, fondée sur des critères explicites et publics (Règlement Intérieur) : **CDE et autres CD**

- Formation et suivi de la thèse - Propose aux doctorants des activités de formation «disciplinaires»

- Soutenance - En cohérence avec les textes de loi, défini les critères permettant la soutenance de la thèse - En lien avec le doctorant et son équipe encadrante, organise la soutenance de thèse

Politique d’attribution des CDE à Nantes université

- Depuis 2023 : décision de l’établissement, les CDE sont fléchés vers les Unités de recherche sur la base du nombre d’HDR.
- **L’ED reste garante du niveau académique des candidat.es**

Les principes de la procédure

- Validée par le conseil de l'EUR (DU) en octobre 2023.
- Maintenir à l'échelle du site, une grande qualité du niveau académique
- Avoir des critères communs partagés par toutes les unités
- Une évaluation des candidatures par des instances extérieures aux UR

CDE en 2025

Laboratoires	ED	2025
crci2na	BS	3,0
inst_thorax	BS	3,0
cr2ti	BS	2,0
rmes	BS	2,0
incit	BS	0
iicimed	BS	1,0
phan	BS	1,0
us2b	BS	0
tens	BS	1,0
sphere	BS	1,0
target	BS	1,0

La procédure

- **20 Janvier au 2 avril : Appel aux sujets dans les laboratoires**
- **18 avril : Validation des sujets par l'Ecole Doctorale**
- **22 avril au 23 mai : Candidatures sur Amethis**

-Un CV mentionnant clairement les notes et classements
-Les attestations de classements et relevés de notes
-Résumé du projet de recherche de Master 2
-Lettre de motivation

- **23 mai au 10 juin minuit : Pré-sélection des candidatures par l'équipe encadrante. Critère académique et adéquation du parcours avec le projet. Ceci se fait intégralement via Amethis. Un candidat par sujet.**
- **10 juin au 13 juin : Les candidats finalisent leur dossier jusqu'au 13 juin à 00h00 ->** un résumé du projet de thèse de 2 pages maximum (format pdf, en français ou anglais). Ce résumé permet principalement d'attribuer un.e rapporteur/rapportrice adapté.e. Celui-ci est préparé avec l'encadrant.e. + dernière notes ajout possible jusqu'au 19 juin
- **20 juin : Etape d'admissibilité**
- **30 juin et 1 Juillet : Phase audition**
- **1 juillet :** L'ED transmet le classement aux directions des laboratoires
- **3 juillet** : Les DU valident les lauréat.es et soumettent les noms à l'établissement
- **4 juillet :** L'établissement valide
- **7 juillet** : Communication aux candidat.es

Candidater sur amethis

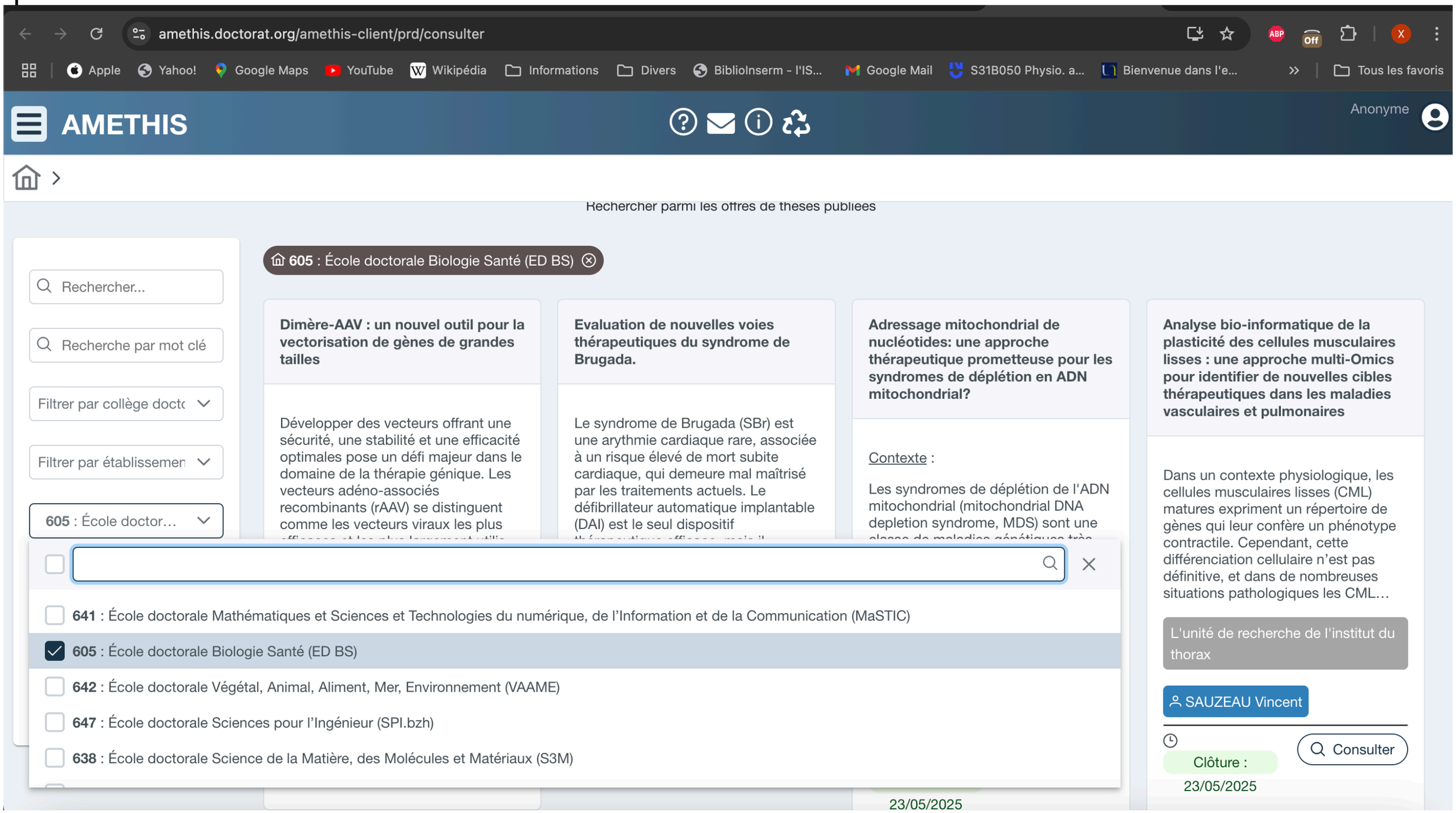

Admissibilité

- Un classement des candidatures est effectué par la commission recherche de l'ED.
- **L'admissibilité est indispensable pour obtenir un CDE**
- L'ED retiendra en 2025 autour de 24 candidatures. Ajustable.
  Pas de quota appliqué pour ajuster le nombre d'auditions et le nombre de CDE par unité.
- Les critères du classement sont : dossier académique (**Master 1 et 2**) ; bonne adéquation entre le parcours du candidat.e/sujet de thèse ; motivation. *Une lettre de motivation peut faire la différence-la régularité du parcours compte - **abandon du percentile-> note A-B-C-D***
- L'école doctorale convoquera les candidat.es retenu.es
- Si parmi les admissibles, une unité ne remplit pas son quota, une épreuve en septembre pourra être organisée devant le même jury.

Exemple : concours 2024

- 29 dossiers reçus
- Classement des dossiers avant l'oral : notes de M2
- Ajustement avec notes de M1 et motivations
- 24 candidat.es invité.es, 22 se sont présenté.es
- Tous étaient dans les premiers 50% de leur M2, majoritairement dans le 1/3 mais **pas exclusivement**
- Des exceptions avec la prise en compte du M1
- Pas d'application du percentile mais analyse complète du dossier
- **Sur les 22, au bout du compte, 20 font une thèse à NU**

L’audition

- Un jury unique, mixte (interne/externe à NU, diversité des expertises, parité H/F) auditionne les candidat.es et les classe, sans ex aequo, quel que soit leur choix d’affectation. Composition pilotée par la commission recherche de l’ED. Tous les jurys signent une charte déontologique (objectivité, gestion des conflits d’intérêts…)

- **Le classement** des candidat.es éligibles prend en compte l’audition et la note académique (**60% et 40%** de la note respectivement). **De 1 à … au plus 24**

- Si le jury considère qu’un.e candidat.e **ne remplit pas les critères d’entrée en doctorat, il/elle sera déclarée non-éligible à la suite de l’audition et ne sera pas classé.e.**

Modalités

- **Lieu** : sur site, salle et heure communiquées lors de la convocation officielle par mail
- **Durée entretien** : 25 minutes. À huis clos
- **Présentation** : 10 minutes précisément. Il est demandé de se présenter et d'exposer son sujet et stage de M2 (env. 3-4 min), puis d'exposer son projet de recherche (env. 5-6 min)
- **Discussion-questions** : 15 minutes précisément, modérées par un modérateur
- **Visioconférence** : possible, à la condition de se signaler et de réaliser un test technique en amont. En cas de dysfonctionnement technique le jour de l'audition, l'ED ne pourra en être tenue responsable.
- **Langue** : français ou anglais
- **Support** : ppt/pptx (Mac ou PC) **ET** pdf (si souci avec ppt/pptx)

Critères de l'audition

- Le jury veut évaluer la capacité du ou de la candidat.e à effectuer une thèse, pas une évaluation du sujet

- **Formation et expérience de la recherche**, particulièrement : l'adéquation du profil du candidat avec les compétences disciplinaires et techniques requises pour le sujet

- **La compréhension et l'appropriation de la question scientifique :**

- Comprendre et transmettre la question scientifique **: pourquoi c'est important de travailler sur ce sujet !**
- le choix de la stratégie expérimentale : comment on répond à la question
- Recul / critique / verrous envisagés
- **Aussi vrai pour le M2 que pour le projet**

- **Aptitudes pédagogiques,** permettant d'exposer très clairement son sujet et de le défendre.

Les atouts :
Maitrise de la bibliographie
Transmettre l'enjeu
Recul/critique
Aptitude à répondre aux questions
Rigueur et exactitude scientifique (pas un exercice de communication – véracité vérifiée)

Du classement à l'obtention du CDE

- La présence sur la liste des candidat.es éligibles est une condition sine qua none pour obtenir un CDE.

- les DU s'engagent à respecter le classement émis par l'ED (admissibles pour un CDE) pour abonder leur quota de CDE. Le/ la DU désigne le ou les candidat.es les mieux classés de son laboratoire.

- De fait, un.e candidat.e classé.e **dans les 13 premiers n'a pas la garantie** d'être lauréat.e d'un CDE, cela dépend de son interclassement par rapport aux autres candidat.es au sein de son unité.

- Dans le cas où le/la candidat.e a obtenu un CD (nominatif) d'une autre source (FRM, Région, ITMO ...), alors le/la DU suit l'ordre de sa liste.

Contacts unique
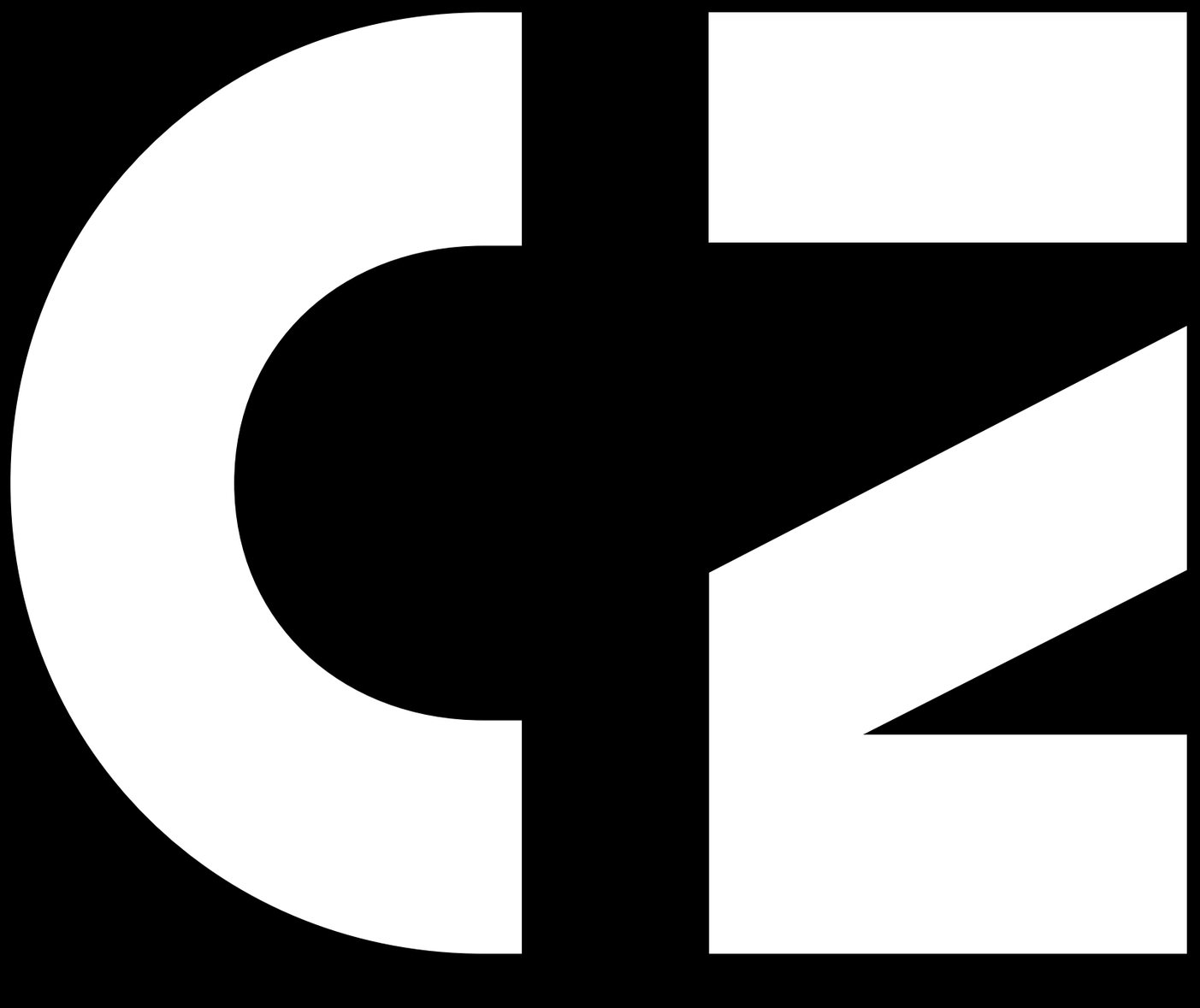
- Gestionnaire de direction :
  - **Stéphanie REGERE**
  - ☎ 02.40.41.11.13
  - ed-bs@doctorat-paysdelaloire.fr